

ARCHOS

Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2013

Compte rendu

Ignny, le 1^{er} juillet 2013 – L'Assemblée générale mixte d'Archos qui s'est tenue vendredi dernier sur 2^{ème} convocation sous la présidence d'Henri Crohas a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à titre ordinaire et extraordinaire et telles que figurant dans l'avis de réunion publié au BALO du 15 avril 2013.

Archos tient à remercier tous les actionnaires qui se sont mobilisés.

A l'occasion de l'Assemblée Générale, la Direction a rappelé les principales actions engagées depuis fin 2012 :

1. Amélioration de la qualité des produits, de son Service Après-Vente et montée en gamme
2. Pénétration du marché des smartphones
3. Réduction des frais fixes d'environ 20 %
4. Conclusion de grands contrats internationaux en marque blanche

Ces actions ont permis de juguler la décroissance au deuxième trimestre. A présent, la Direction est confiante dans la capacité du Groupe à recouvrer une croissance soutenue au second semestre 2013 et améliorer sa marge brute afin de rétablir des équilibres financiers sains.

Participation et quorum

Partie Assemblée Générale Ordinaire	Actionnaires	Actions	Voix
Actionnaires présents	14	2 837 431	2 837 431
Pouvoirs mandatés à des tiers	1	139 906	139 906
Pouvoirs au Président	51	1 662 061	1 662 061
Votes par Correspondance	42	1 334 865	1 334 865
Total	108	5 974 263	5 974 263

Soit 22,29 % des 26.803.174 actions ayant le droit de vote

Partie Assemblée Générale Extraordinaire	Actionnaires	Actions	Voix
Actionnaires présents	14	2 837 431	2 837 431
Pouvoirs mandatés à des tiers	1	139 906	139 906
Pouvoirs au Président	52	1 671 661	1 671 661
Votes par Correspondance	42	1 334 865	1 334 865
Total	109	5 983 863	5 983 863

Soit 22,33 % des 26.803.174 actions ayant le droit de vote

Détail du vote par résolution

N°	Intitulé de la résolution (1)	Quorum à atteindre	Majorité requise	Vote pour	Vote contre	Résultat
1	Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012.	0	2 987 132	5 974 263	0	Adoptée
2	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.	0	2 987 132	5 974 263		Adoptée
3	Affectation du résultat.	0	2 987 132	5 974 263		Adoptée
4	Renouvellement du mandat de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant.	0	2 987 132	5 974 263		Adoptée
5	Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration.	0	2 987 132	5 866 655	107 608	Adoptée
6	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.	0	2 987 132	5 866 133	108 130	Adoptée
7	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.	5 360 635	3 989 242	5 948 062	35 801	Adoptée
8	Détermination du plafond global des délégations de compétence relatives aux augmentations de capital en numéraire et aux émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.	5 360 635	3 989 242	5 800 319	183 544	Adoptée
9	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	5 360 635	3 989 242	5 815 916	167 947	Adoptée
10	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre une rallonge dans la limite de 15% le nombre de titres émis en application de la résolution précédente.	5 360 635	3 989 242	5 815 916	167 947	Adoptée
11	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes.	5 360 635	3 989 242	5 911 633	72 230	Adoptée
12	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la Société.	5 360 635	3 989 242	5 890 684	93 179	Adoptée
13	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, sans droit préférentiel de souscription, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, conformément à l'article L.225-136 du code de	5 360 635	3 989 242	5 682 104	301 759	Adoptée

commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public.

14	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre une rallonge dans la limite de 15% le nombre de titres émis en application de la résolution précédente.	5 360 635	3 989 242	5 682 354	301 509	Adoptée
15	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'avoir recours à une offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier pour mettre en œuvre la 13 ^{ème} résolution, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce.	5 360 635	3 989 242	5 682 354	301 509	Adoptée
16	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de déroger aux conditions fixées par la 13 ^{ème} résolution pour déterminer le prix d'émission des actions dans la limite de 10% du capital social par an, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce.	5 360 635	3 989 242	5 650 654	333 209	Adoptée
17	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes.	5 360 635	3 989 242	5 650 404	333 459	Adoptée
18	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel des souscriptions au profit des cadres dirigeants.	5 360 635	3 989 242	5 648 165	335 698	Adoptée
19	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans le cadre de l'article L.225-138-1 du code de commerce.	5 360 635	3 989 242	5 846 708	137 155	Adoptée
20	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions.	5 360 635	3 989 242	5 680 115	303 748	Adoptée
21	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions.	5 360 635	3 989 242	5 774 105	209 758	Adoptée
22	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en cas d'offre publique d'échange - OPE - initiée par la Société).	5 360 635	3 989 242	5 754 883	228 980	Adoptée
23	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en rémunération d'apports en nature dans la limite de	5 360 635	3 989 242	5 801 522	182 341	Adoptée

10% du capital social, hors cas d'offre publique d'échange.

24	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un échange de titres financiers.	5 360 635	3 989 242	5 754 883	228 980	Adoptée
-----------	---	-----------	-----------	-----------	---------	---------

(*) le texte intégral des résolutions a été publié au BALO le 15 avril 2013 dans l'Avis de réunion. Il est également disponible sur le site www.archos.com section investisseurs

A propos d'ARCHOS

ARCHOS, précurseur sur le marché des baladeurs audio/vidéo, et désormais spécialiste des tablettes sous Android, a sans cesse révolutionné le marché des produits Electroniques Grand Public depuis 1988. Aujourd'hui, ARCHOS propose des tablettes Android, des tablettes PCs et des baladeurs MP3/MP4. Dès 2000, ARCHOS a lancé le Jukebox 6000, le premier baladeur MP3 avec disque dur. Puis il a introduit en 2003, le premier baladeur multimédia avec enregistrement TV. Dès 2006, les baladeurs sont dotés du WiFi et d'écrans tactiles dès 2007. En 2008, ARCHOS a lancé la première génération de Tablettes connectées en 5" et 7". Enfin, en 2009, ARCHOS a dévoilé la première tablette sous Android. ARCHOS possède des bureaux aux Etats-Unis, en Europe et en Asie.

ARCHOS est coté au compartiment C d'Eurolist, Nyse Euronext Paris, Code ISIN FR0000182479.

Site Web : www.archos.com.

Contact

Guillaume Burkel, Directeur Financier

Email : investors@archos.com - Tél. : 01 69 33 16 90